

Bercé forêt d'exception : de nouveaux projets

Le comité de pilotage Bercé forêt d'exception a tiré un bilan des actions menées et enclenche des projets. De nouveaux partenaires vont rejoindre le groupe de travail.

« **L'obtention du label n'est pas un fin en soi, mais bel et bien le début d'une aventure territoriale partagée** », avaient annoncé les acteurs signataires de la démarche Bercé forêt d'exception, le 18 mars dernier lors de l'obtention du label. Mardi, le comité de pilotage s'est retrouvé, avec pour objectif de faire le bilan des actions menées, en cours et à venir, en accord avec les quatorze fiches actions pour la forêt et le territoire. La labellisation de la forêt de Bercé marque un tournant pour le territoire. De nouveaux ponts ont été jetés entre les structures, de nouvelles initiatives voient le jour et des pistes locales de développement se concrétisent. Le comité de pilotage a donc décidé d'ouvrir les portes vers de nouveaux partenaires. Le pays du Mans, l'Éducation nationale, la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), entre autres, ont frappé à la porte. Régis Vallienne, président, évoque également le souhait de « **voir la chambre d'agriculture rejoindre les rangs du comité de pilotage** ». Les travaux d'aménagement de la futaie des Clos, dans le cadre du mécénat Martell, seront terminés à l'automne. En attendant, une application sera lancée cet été pour une visite virtuelle des lieux avec un forestier de l'Office national des forêts (ONF). L'accompagnement Martell se poursuivra, l'an prochain, vers des ressources multimédias (application, films, visites virtuelles). Petit clin d'œil au passé, également, avec le retour d'une guinguette à l'Hermitière. Avec le soutien du conseil général, un kiosque sera installé pour y présenter de petits événements culturels, dès cette année. Un autre sujet sensible a été abordé : l'entretien des voies forestières. Un partenariat porté sur trois ans a été conclu pour un financement de ces routes forestières par l'état, l'ONF et les collectivités locales. Cet accord doit être finalisé la semaine prochaine

